



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 janvier 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 janvier 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 janvier 2003

Appel d'offres pour l'achat des produits d'entretien

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, M. Bernard JOURDAIN, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Bernard BELLEC donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Madame Laroche; Messieurs Guibert et Epplin ayant quitté la séance sans désigner de mandataire sont excusés à partir de cette délibération ainsi que Madame Chollet et Monsieur Tronel qui leur avaient donné pouvoir.

**Direction de la Proximité et de la
Citoyenneté****Appel d'offres pour l'achat des produits d'entretien**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Le code des marchés publics a fait l'objet d'une profonde refonte. En ce qui concerne les achats de fournitures c'est désormais la valeur de l'ensemble des fournitures, sur une année, si les livraisons sont récurrentes, qu'il faut prendre en considération pour apprécier la notion de seuils. Le caractère homogène est apprécié par rapport à une nomenclature prévue à l'article 27 définie par arrêté interministériel. Dès parution de cette nomenclature un travail de recensement interne a été conduit puisque désormais la prise en compte des familles homogènes implique une organisation transversale des achats et non plus par fournisseurs.

Ce travail de recensement a abouti, entre autres, à la nécessité de passer un marché pour les produits d'entretien.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- lancer un appel d'offres « produits suivants » en recourant à l'allotissement suivant :

- § Lot 1 : brosserie droguerie
- § Lot 2 : désinfectant détergent et aérosols
- § Lot 3 : papier hygiénique-essuyage
- § Lot 4 : sacs conteneurs
- § Lot 5 : produits industriels de nettoyage

- approuver le DCE
- autoriser le Maire à lancer la consultation d'appel d'offres
- autoriser le Maire à signer les marchés à intervenir

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)